

JUIN 2016

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 28 JUIN 2016

RAPPORT D'ACTIVITÉ
ET DE GESTION 2015





Sommaire

Bilan des actions « ÉTAT »	p 4
Participer au développement de l'anticipation des mutations économiques	p 5
Analyses locales partagées et coordination d'actions	p 5
Gestion Territoriale des Ressources Humaines Transvers'Al	p 7
Développement des mobilités professionnelles	p 9
Contribuer au développement local de l'emploi	p 13
Création et reprise d'entreprise	p 13
Économie de proximité, commerces	p 15
La commande publique et les clauses sociales	p 17
Bilan des actions « RÉGION »	p 20
Bilan des actions « m2A »	p 26
Bilan des actions « FSE »	p 30
Les résultats comptables de l'exercice 2015	p 34

BILAN DES ACTIONS « ÉTAT » AVANT-PROPOS

Un peu d'histoire...

L'arrêté du 18 décembre 2013 portant avenant au cahier des charges des maisons de l'emploi a modifié profondément les champs d'intervention des maisons de l'emploi en les réduisant à deux.

Cette modification a été accompagnée d'une réduction drastique de l'enveloppe financière de l'État en 2014 puisque la MEF Mulhouse Sud Alsace a subi une baisse de près de 53% par rapport à la dotation de 2013.

Cette baisse a généré des réorganisations internes qui n'ont pas été sans conséquence quant à l'activité 2014 et 2015 de la MEF et entraînant notamment un déménagement en décembre 2014, permettant une gestion financière optimum en 2015

Et la suite en 2015 ?

L'État a encore baissé son financement de 4,2% en 2015 (hors appel à projet GPECT) par rapport à 2014. Notre but reste de bâtir une politique territoriale de l'emploi avec les partenaires du territoire.

La réforme territoriale de 2015 et la loi NOTRe promulguée le 7 août 2015, loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit clairement les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale.

Les 12 Maisons de l'emploi de la région Grand Est ont commencé à travailler en 2015 sur une proposition conjointe de travail avec nos différents financeurs, en espérant que les années prochaines nous permettront de bâtir ensemble, des politiques de l'emploi adaptées à nos problématiques locales.

AXE 1 - Participer au développement de l'anticipation des mutations économiques

ACTION 1.1 - Analyses locales partagées et coordination d'actions*Les objectifs de l'action**Développer une analyse partagée**Sur la base d'un diagnostic territorial partagé, la maison de l'emploi mène des actions de coordination et d'informations spécialisées à destination des acteurs locaux, institutionnels et économiques, afin de nous permettre de mieux anticiper les mutations économiques sur le territoire.***Diagnostic partagé**

Le diagnostic 2015 ne constitue pas une actualisation de la version 2014. Des données nouvelles et détaillées ont été ajoutées à cette version 2015.

Une première partie sur l'analyse socio-économique du territoire met en avant des variables telles que la distribution de l'emploi, le chômage, les peuplements.

La seconde partie se concentre sur trois équipements essentiels à la vie économique du territoire, que sont : l'Université de Haute Alsace, l'EuroAirport et les ports de Mulhouse Rhin.

Enfin, la troisième partie se concentre sur l'analyse du tissu économique avec un focus sur les effectifs et les différents types d'activités. L'idée de ce diagnostic est de mettre en exergue les spécificités territoriales afin de trouver d'éventuelles complémentarités.

Le diagnostic territorial 2015 est téléchargeable sur le site de la MEF.

«Cartothèque»

Le partenariat avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne a permis à la MEF de bénéficier d'une série de cartographies du territoire.

Très parlantes, elles apportent une valeur ajoutée aux diagnostics sectoriels et autres analyses menant à la définition d'actions.

Ces cartographies sont disponibles sur le site de la MEF.

Diagnostics sectoriels 2015

En 2015, la MEF a travaillé sur le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS), le transport-logistique et l'automobile.

Le panorama de l'ESS avec une focale sur les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) a été finalisé fin 2015, quelques corrections des divers partenaires engagés dans la démarche font que la version finalisée sera diffusée en 2016. Des actions concrètes en 2016 seront engagées suite à ce panorama (voir p.13).

L'étude logistique détaillant les activités du transport et de la logistique en Sud Alsace, a mis à jour que malgré un positionnement périphérique, le Sud Alsace compte un grand nombre d'établissements dans la filière transport-logistique (463 établissements) et plus de 4 100 salariés (voir p.13).

L'étude automobile débutée en 2015 et encore en cours, se propose d'analyser, sur la base d'entretiens avec des demandeurs d'emploi ayant une expérience ou une qualification dans les métiers de la mécanique, les parcours de retour à l'emploi de ces personnes. En quoi les dispositifs en place peuvent-ils les y aider ? Les personnes construisent-elles une stratégie pour y parvenir ? Dispositifs et stratégies se rencontrent-elles ?

Contrat unique

Mulhouse a fait partie des 12 sites préfigurateurs qui ont expérimenté l'élaboration d'un projet de Contrat Unique.

Dans la mise en œuvre du Contrat Unique en 2015, la MEF s'est investie sur l'axe « développement économique, emploi et insertion » aux côtés d'autres partenaires.

Les données clefs qui nous ont servi de base de travail :

- 37% des demandeurs d'emplois des quartiers prioritaires sont qualifiés, contre 53% dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de Mulhouse
- 26,8% des demandeurs d'emploi ont le Bac contre 36,5% dans l'ensemble des demandeurs d'emploi
- 5 346 demandeurs d'emploi sont comptabilisés dans les différents quartiers prioritaires de Mulhouse

Suite à ces constats, 3 objectifs prioritaires ont été choisis :

Objectif N°1 : Faire du développement économique un levier pour les quartiers prioritaires :

- Intégrer les quartiers prioritaires dans la stratégie de développement économique du territoire
- Soutenir la création/reprise d'entreprise, les porteurs de projets et le commerce de proximité
- Développer les liens entre les quartiers prioritaires et les entreprises du territoire
- Mobiliser les structures de l'économie sociale et solidaire au bénéfice des quartiers prioritaires

Objectif N°2 : Faciliter l'accès aux dispositifs de droit commun, en améliorant leur efficacité

- Renouveler les modalités d'accès à l'information des demandeurs d'emploi
- Assurer au demandeur d'emploi un parcours d'insertion global et coordonné
- Mettre en place un accompagnement renforcé de groupes restreints de demandeurs d'emploi

Objectif N°3 : Favoriser l'insertion durable dans l'emploi

- Lever les freins à l'emploi
- Soutenir certains publics pour lutter contre les discriminations
- Permettre le retour et le maintien dans l'activité

Actions transfrontalières

En 2015, la MEF a continué les actions menées en partenariat avec l'Agentur für Arbeit de Freiburg grâce à la reconduction de la convention cadre pour 2015-2017 qui fixe un programme d'actions concrètes à mettre en place.

La troisième étude transfrontalière a été finalisée en partenariat avec l'Agentur für Arbeit sur la dynamique comparée des territoires de Freiburg et du Pays de la région mulhousienne.

Une participation accrue de la MEF au Conseil d'Administration de l'Agentur für Arbeit : le Verwaltungsausschuss, trois fois dans l'année.

Une grande implication de l'Agentur für Arbeit dans les instances de la MEF (comité de pilotage Cité des Métiers, comité de pilotage de la manifestation transfrontalière Warum Nicht, conseils d'administration de la MEF).

Le salon Warum Nicht en avril 2015 a vu plus de 700 personnes passer sur la journée, dont près de 50% de salariés souhaitant se reconvertir vers l'Allemagne.





ACTION 1.2 - Gestion Territoriale des Ressources Humaines—Transvers'Al

Les objectifs de l'action

L'objectif de la démarche de GPEC Territoriale TransverS'AL est de mettre en place une stratégie partagée du développement de l'emploi dans le Sud Alsace. TransverS'AL est un espace de concertation entre partenaires de l'emploi, de la formation et du développement économique. C'est aussi un espace de mise en place d'actions concrètes pour sécuriser les parcours professionnels des actifs dans une logique d'anticipation des mutations économiques. Ces actions doivent permettre de faciliter les transitions professionnelles depuis des métiers fragiles vers des métiers en développement.

Les partenaires de la démarche

TransverS'AL associe l'ensemble des acteurs de l'emploi, de la formation et du monde socio-économique dans le Sud Alsace : Etat, Région, m2A, Chambres Consulaires, Pôle emploi, branches et réseaux d'entreprises, partenaires sociaux, OPCA, Fongecif Alsace, SIM, Technopôle...

La démarche TransverS'AL se concrétise par une série d'actions complémentaires pour mieux connaître le territoire et orienter les actions de manière pertinente (études et diagnostics sectoriels, actions de communication sur les métiers fragiles et porteurs, sur les réorientations professionnelles, actions pour la sécurisation des parcours professionnels)

En 2015, point sur le PIA PFPE - Partenariat pour la Formation Professionnelle et l'Emploi :

Les acteurs du développement économique et territorial dans le Sud Alsace se mobilisent depuis 2015, pour bâtir une réponse à un Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) qui permettra aux entreprises, dans le domaine de la formation professionnelle et de l'emploi, d'accélérer leur projets, d'amplifier les impacts, de partager les expériences entre industriels et de bénéficier de ressources financières d'importance.

De quoi s'agit-il ?

Le PIA vise à favoriser la création de synergies entre actions pédagogiques et gestion des ressources humaines, en permettant ainsi aux entreprises (Grands groupes et PME/TPE) d'anticiper les évolutions économiques, et aux salariés qualifiés et moins qualifiés d'être acteurs de leur évolution professionnelle en s'impliquant dans la transformation des emplois et évitant le passage par le chômage.

Comment ?

Le PIA PFPE est un appel à Projets Permanent mené par la Caisse des Dépôts et Consignations, ouvert depuis le 1er janvier 2014 et qui se clôturera le 13 juillet 2016.

Le PIA est un programme global de 126 millions d'euros utilisés pour contribuer au financement public des projets d'un minimum de 2 millions d'euros sur 5 ans, eux-mêmes construits à partir des besoins d'entreprises réunies en consortium pour financer 30 % du total.

L'enjeu pour le territoire Mulhouse Sud Alsace :

Avec l'appui des partenaires économiques du territoire, l'implication des entreprises du consortium et le soutien technique du cabinet Sémaphores Groupe Alpha, l'enjeu est de produire une réponse pour juillet 2016.

DEVENEZ UNE ENTREPRISE PIONNIERE DE L'INDUSTRIE DU FUTUR

Entreprises, rendez-vous le 20 mai 2016 à 8h00
salle du conseil à la CCI Sud Alsace Mulhouse

POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS DE DEMAIN, ADAPTEZ VOS COMPÉTENCES AUJOURD'HUI

Inscrivez vous ICI

LE PROJET

Le PIA (Projet Investissement Avenir) Sud Alsace a pour objectif d'identifier les qualifications dont vous disposez et déterminer les compétences et qualifications indispensables pour que vous vous inscriviez dans l'industrie du futur.

VOS BÉNÉFICES

- Des gains de productivité
- Des ressources humaines formées aux enjeux de l'innovation,
- Des formations mutualisées et sur-mesure
- Des collaborateurs opérationnels et investis
- Des ressources nouvelles

LE PROJET SE DÉROULE EN 4 ÉTAPES

ACTION 1
Entreprises et évolutions technologiques : nouvelles compétences, qualifications professionnelles

ACTION 2
Création du référentiel métiers/compétences/qualifications

ACTION 3
Evolution offre de formations : Adaptation de modules de formation

ACTION 4
Sensibilisation et diffusion des outils sur les métiers et compétences liés à l'industrie du futur

CRÉATION D'UN CONSORTIUM D'ENTREPRISES, LA CONDITION DE LA RÉUSSITE DU PROJET

Entreprises du Sud Alsace vous êtes directement concernées par le projet, les bénéfices de la démarche vous permettront d'aborder sereinement le tournant technologique de l'industrie du futur.

Logos: Union des Industries et Métiers de Mulhouse, UIC EST, UIT ALSACE, fongecif alsace, Rhénatic, Technopôle MULHOUSE, CCI SUD ALSACE MULHOUSE, SIM, LAMEF

Échanges de bonnes pratiques

France Stratégie 2015 :

La MEF a participé aux groupes de travail du Réseau Emplois Compétences de France Stratégie, et notamment au groupe de travail : compétences transversales, compétences transférables : comment repérer les facteurs de mobilité professionnelle ?

Ce groupe de travail a pour ambition de répondre à trois enjeux sociaux :

- à favoriser la sécurisation des parcours professionnels
- à renforcer la mobilité choisie en identifiant les passerelles entre les métiers et les secteurs
- à construire des outils d'accompagnement des trajectoires professionnelles

La MEF a pu y présenter la démarche Transvers'Al dans son ensemble ainsi que l'outil monmétierdemain.com dans le cadre de la capitalisation de bonnes pratiques.

Ces travaux se poursuivent en 2016.



Sous-groupe de travail
9 octobre 2015

Les mutations économiques, une histoire commune dans le Sud Alsace

Du dialogue social au dialogue sociétal,
la démarche Transvers'Al

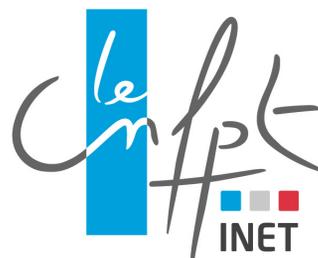


Dominique HUARD
Directeur de la Maison De l'Emploi de Mulhouse



INET :

L'Institut National des Etudes Territoriales de Strasbourg (INET) organise chaque année une information autour de l'« Articulation locale entre les politiques publiques de l'emploi, de la formation et de l'insertion ».



Les enjeux d'une bonne articulation :

- ➔ la conception de ces politiques publiques avec les acteurs du territoire
- ➔ leur mise en œuvre
- ➔ l'animation des partenariats

La MEF a eu l'occasion de présenter sa stratégie territoriale lors de cette présentation en 2015.

Présentation des mutations économiques du Sud Alsace à la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême le 24 septembre 2015.

Et de nombreux autres déplacements pour présenter la démarche...

ACTION 1.3 - Développement des mobilités professionnelles

Les objectifs de l'action

Les entreprises sont confrontées aux exigences accrues en terme de mobilité, compte tenu des déficits de main-d'œuvre qualifiée sur le territoire et ces déficits vont s'amplifier avec le vieillissement de la population active. Valoriser les compétences transversales par rapport aux compétences « cœur de métier » pourra faciliter les mobilités et diminuer le risque du chômage.

Il existe une double nécessité d'anticipation : au niveau des entreprises et des branches pour percevoir les évolutions des métiers et les nécessaires compétences attendues et au niveau interprofessionnel afin d'identifier les compétences qui peuvent être transférées d'un secteur d'activité à l'autre.

Le site monmetierdedemain.com répond à cette nécessité.

L'autre approche est celle de la mise en place du dispositif MODEL® (Mobilité Détachement Local) qui permet à des salariés volontaires d'effectuer une mission dans une autre entreprise de leur bassin d'emploi, tout en conservant leur contrat de travail dans leur entreprise et leur donne ainsi l'opportunité de tester de manière concrète et totalement sécurisée un nouvel environnement de travail.

Enfin, le Hall Adultes de la journée des Carrières et des Formations répond plus que jamais à toutes les questions que se posent les actifs en recherche de reconversion ou de réorientation professionnelle.

Un espace «se former tout au long de la vie » appelé aussi « hall adultes » au sein de la Journée des Carrières et des Formations

La Journée des Carrières et des Formations est une manifestation rencontrant chaque année un franc succès au Parc Expo de Mulhouse.

Depuis 2013 elle accueille des adultes grâce à un espace consacré à l'information sur la formation tout au long de la vie.

Lors de l'édition de janvier 2016, la MEF a réitéré son soutien financier à Sémaphore Mulhouse Sud Alsace et renouvelé un espace complet dédié aux conseils et à l'accompagnement d'adultes sur la réorientation professionnelle.

23 086 personnes ont fréquenté cette journée (contre 14 212 en 2015 !) soit une hausse jamais vue auparavant, dont 6 371 adultes (contre 4 535 en 2015 et 3 000 en 2014).

Là encore, nombre de ces adultes sont des salariés en recherche d'évolution professionnelle, de reconversion... la tendance est à la mobilité !



Une action phare de la démarche TransverS'AL: le site internet www.monmetierdedemain.com (MMDD)



Le site www.monmetierdedemain.com est une action importante de la démarche de Gestion Territoriale des Ressources Humaines : TransverS'AL. Il permet au grand public de découvrir l'ensemble des connaissances développées par les partenaires de la démarche, sur les métiers fragiles, les métiers en développement et les réorientations professionnelles possibles. Le contenu du site a été encore enrichi en 2015 avec 2 métiers fragiles supplémentaires, 5 métiers d'avenir et les 234 fiches passerelles correspondantes.

Les « nouveaux » métiers fragiles repérés :

- Opérateur de saisie
- Technicien déploiement - maintenance informatique

Les « nouveaux » métiers d'avenir repérés :

- Frigoriste
- Conducteur d'installations
- Technicien de maintenance - SAV
- E-merchandiser
- E-category manager

Le pôle emploi Haut-Rhin utilise le site régulièrement et un référencement sur l'Emploi Store du pôle emploi national est en cours.

A noter qu'en 2015, le site a été configuré pour être lu sur tablettes et mobiles, engendrant une hausse de trafic à 20 000 visites par mois.

Une monographie nationale sur MMDD et sur l'analyse de l'organisation des acteurs de la démarche TransverS'AL a été décidée par la DGEFP fin 2015 et sera rendue publique en 2016. C'est l'association Sol et Civilisation qui réalise cette monographie.



Mobilités professionnelles (MODEL® en réponse à l'appel à projets GPECT 2014-2015 de la DIRECCTE Alsace – poursuite de l'expérimentation en 2015)

- ➔ MODEL® est un dispositif innovant et sécurisé qui permet à des salariés volontaires d'effectuer une mission dans une entreprise « B » de leur bassin d'emploi, tout en conservant leur contrat de travail dans leur entreprise « A ».
- ➔ MODEL® est également un outil flexible, souple et sécurisé au service des employeurs dans la gestion de leurs variations d'activité et dans la gestion de carrière de leurs collaborateurs.
- ➔ MODEL® permet également de créer des coopérations effectives entre employeurs d'un même bassin d'emploi tout en construisant un réseau opérationnel RH.
- ➔ Dans le cadre de la démarche de Gestion Territoriale des Ressources Humaines, la MEF a proposé de porter l'expérimentation d'une plateforme de mobilité professionnelle permettant de concourir à la sécurisation des parcours des salariés du bassin.
- ➔ Dans le Sud Alsace, cette mise en œuvre de MODEL® fait suite à la réponse à l'appel à projets GPEC territoriale de la Direccte Alsace pour les années 2014 et 2015.

MODEL® 2015 :

2015 a vu intervenir les premiers détachements

Une soixantaine d'entreprises ont été informées (téléphone et principalement RdV entreprise)

1 Comité de Pilotage institutionnel s'est réuni (12 participants)

4 informations Comité d'Entreprise ont été tenues

4 Comités Opérationnels (9 entreprises + Mef Thur Doller) se sont réunis

14 bilans mobilité ont été menés

3 détachements ont été réalisés (6.5 mois de détachement par salarié détaché)



Partenariat MODEL® 2015 :

UIMM : envoi d'une lettre d'information et organisation d'un cercle RH sur MODEL® le 10 juillet 2015.

UIC : envoi d'une lettre d'information et participation à la commission sociale chimie le 15 décembre 2015 (chez Solvay).

Autres « partenaires » :

Une information entreprises chez Protechnic via le Syndicat Mixte Thur Doller, par M. Dechambenoit, le 19 mars 2015.

Une intervention de la MEF à la rencontre entreprises chez EDF à Ottmarsheim via la Com Com Porte de France Rhin Sud, le 28 avril 2015.

Diagnostic Transport et Logistique

Le secteur du transport de marchandises et de la logistique comprenait 436 établissements (dans les 4 arrondissements constituant le sud Alsace) à la fin 2013 et quelques 4131 emplois.

Ils sont assez disséminés sur le territoire, mais 3 pôles se dégagent :

- Le Pays Thur Doller, privilégié par sa situation autoroutière en entrée de vallée, où sont particulièrement présentes des entreprises de transport.
- Saint Louis et le Pays des 3 frontières qui abritent le port de Huningue et l'Euroairport qui leur confèrent une spécialisation relative dans les activités d'affrètement, de services d'organisation des transports.
- La région mulhousienne, elle aussi concernée par les ports de l'Île Napoléon et d'Ottmarsheim, et un nœud autoroutier, qui lui confèrent un profil assez mixte : transport, entreposage, affrètement et organisation des transport s'y côtoient.

Les pistes qui se dégagent du diagnostic :

- L'amélioration de la formation, notamment en langue pour accroître le niveau de maîtrise, et le développement de l'alternance
- Travailler sur les questions foncières et immobilières
- Traiter la question du stationnement des poids lourds
- Réfléchir au développement des ports de Mulhouse
- Mieux faire connaître le profil spécifique des personnels recherchés.

Diagnostic ESS

Cette étude portant sur l'économie sociale et solidaire (ESS) vient combler un manque. En effet, autant l'économie industrielle ou le commerce, dans le sud Alsace ou la région mulhousienne, ont fait l'objet de nombreux travaux, autant le domaine de l'ESS est resté le parent pauvre de l'analyse territoriale. Aucune donnée n'est disponible sur ce domaine d'activités qui représentent pourtant de réels enjeux.

L'Économie Sociale et Solidaire est aujourd'hui reconnue comme un acteur à part entière, de la vie « sociale » bien sûr, mais aussi de la vie économique.

Le diagnostic réalisé à l'échelle du « sud Alsace », de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est établi en deux parties.

La première, vise à faire un panorama de l'ESS en croisant plusieurs variables territorialisées telles que la catégorie juridique (association, fondation, mutuelle, coopérative), le secteur d'activité et la taille des établissements. Le but est d'être ainsi en mesure de voir quelle catégorie juridique investit quel domaine, quel profil d'établissement se trouve le plus fréquemment par activité.

La seconde partie vise à organiser un tour de table des acteurs de l'ESS, afin de voir comment s'organise l'action de ces organismes à l'échelle locale, comment se déploient ou non dans ces structures de nouvelles formes d'économie telles que l'économie du partage, l'économie collaborative etc.

Ne pouvant travailler sur tous les champs ou segments d'intervention, le choix de faire une focale sur les Ateliers et Chantiers d'insertion (ACI) a été acté par l'ensemble des membres du comité de pilotage.

Le diagnostic transport et logistique est téléchargeable sur le site de la MEF.

Le diagnostic ESS est téléchargeable sur le site de la MEF.

AXE 2 - Contribuer au développement local de l'emploi

ACTION 2.1 - Création et reprise d'entreprise*Les objectifs de l'action**Animer le réseau des acteurs de la création, du développement et de la reprise d'entreprise**Développer une stratégie concertée, coordonnée et complémentaire à l'action des acteurs locaux**Simplifier et sécuriser la création ou la reprise d'entreprise pour le porteur de projet**Valoriser le potentiel entrepreneurial, et donner l'envie de se lancer***Animation du réseau de la création et de la reprise d'entreprises**

Dans son rôle de coordination, la MEF rassemble, depuis 2005, la vingtaine d'opérateurs de la création/reprise d'entreprise (qu'ils soient partenaires financiers, structures d'accompagnement ou partenaires institutionnels), autour d'un groupe de travail destiné à améliorer la lisibilité du parcours du créateur, les informations réseau et les idées à développer.



En 2015, une réunion de ce groupe de travail s'est tenue le 24 septembre 2015.

CREAFFAIRE ALSACE

L'opération CREAFFAIRE Alsace, manifestation qui n'existait pas jusqu'alors, a pour but de donner l'occasion aux candidats-entrepreneurs d'Alsace d'établir des contacts professionnels pour faire avancer leurs projets. C'est un accélérateur de réseau.

CREAFFAIRE Alsace s'appuie fortement sur le réseau alsacien OCRE ainsi que sur les deux pilotes, les Maisons de l'emploi de Mulhouse et de Strasbourg, pour l'organisation et la gestion du site Internet, aux côtés de BGE Alsace, structure porteuse du projet.

CREAFFAIRE Alsace c'est :

- ➔ Le bus de la création, qui sillonne l'Alsace afin d'offrir des conseils, gratuitement et sans rendez-vous.
- ➔ Des réunions d'information et des ateliers thématiques, qui offrent des informations complémentaires sur la création et la reprise d'entreprise.
- ➔ Les conventions d'affaires qui permettent de rencontrer des experts (banques, assurances, professionnels de la création d'entreprise, structures d'accompagnement, collectivités...) sur un même lieu et en même temps.
- ➔ Ces conventions d'affaires ne sont ni un salon, ni un forum, ni un concours. Elles permettent à des personnes sélectionnées au préalable par un comité d'experts partenaires, de faire avancer leur projet de création ou de reprise d'entreprise en rencontrant des interlocuteurs ressources à un instant T.



CREAFFAIRE Alsace 2015, c'est 275 personnes sensibilisées, 30 permanences du bus de la création, 9 ateliers thématiques et deux conventions d'affaire rassemblant plus de 50 porteurs de projets et un quarantaine d'experts.

Concours Talents des Cités

La MEF a organisé pour la 8ème fois le Concours Talents des Cités (<http://www.talentsdescites.com>) pour l'ensemble de l'Alsace en Juillet 2015, en partenariat avec BGE Alsace.

2 critères exigés :

- ➔ Habiter ou créer son entreprise en quartier « politique de la Ville »
- ➔ Avoir été accompagné par un organisme d'aide à la création d'entreprise

Un lauréat en catégorie Emergence et un lauréat en catégorie Création ont été récompensés, et ont concouru au niveau national en octobre 2015.

La lauréate de la catégorie Emergence a été primée au niveau national.

Les deux lauréats 2015 sont :

- 1 Mohammed Amine MARHIB en catégorie « création » - Strasbourg - Gestion des déchets du BTP
- 2 Maryse DEGBOE et Yolande TCHOUMBA en catégorie « émergence » - Strasbourg - Plateforme web mutualisée de garde d'enfants. Ce projet a été primé au niveau national.

Concours Talents

La MEF participe depuis 2013 à l'organisation du concours Talents, auprès de BGE Alsace.

Ce concours s'adresse à un public plus large que celui de Talents des Cités.

2 critères exigés :

- ➔ Avoir créé son entreprise entre le 1er janvier 2014 et le 31 mars 2015
- ➔ Avoir été accompagné par un organisme d'aide à la création d'entreprise

Les quatre lauréats 2015 sont :

- ➔ Patrick BINDER - Micro-brasserie artisanale
- ➔ Cécile FIEULAINE - Food Truck
- ➔ Inese LIEPINA - Conception d'équipements sportifs, les sports équestres.
- ➔ Marjorie HOSTETTER - Institut de soins

Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) Comité de pilotage DLA régional et comités d'appui (DLA départemental et DLA Régional)

La MEF a poursuivi sa participation au comité d'appui du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) porté par Alsace Active en 2015.

Au premier comité de suivi du 21 janvier 2015 à la Direccte, il a été décidé de travailler sur deux filières supplémentaires :

- ➔ La « Filière tourisme social » : développement des alliances commerciales et de territoires
- ➔ La « Filière éco manifestation » : développement d'un « cluster » pour le développement des solutions éco responsables



Les diagnostics ont abordé les thématiques suivantes :

- La gouvernance,
- Le développement du modèle économique,
- Les outils de gestion,
- Les nouvelles formes de coopération,
- L'utilité sociale,
- L'approche territoriale de l'activité,
- Les passations de relais.

La MEF a soutenu en 2015, la structure PlaNet ADAM dans sa continuité d'installation.

Depuis son ouverture fin 2013, PlaNet ADAM Mulhouse, à travers le programme « Entreprendre en banlieue » mis en place par PlaNet Finance France, accompagne les entrepreneurs dans leur parcours de création d'entreprise au sein des quartiers politiques de la ville de l'agglomération mulhousienne.

Au cours de l'année 2015, PlaNet ADAM Mulhouse a poursuivi ses actions de proximité visant à rencontrer les habitants des quartiers de Mulhouse afin de les accompagner dans leurs démarches de création d'entreprise. Les actions menées par PlaNet ADAM Mulhouse ont permis d'accueillir :

- ➔ 238 porteurs de projet en entretien individuel
- ➔ 29 créations d'entreprises
- ➔ générant 35 emplois créés !

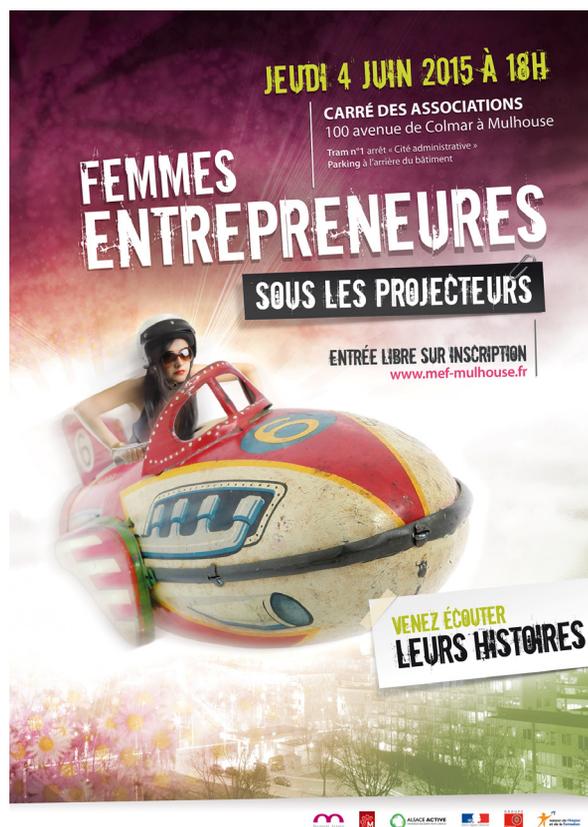
« Femmes entrepreneures sous les projecteurs »

Lors de la soirée du jeudi 4 juin 2015, au Carré des associations à Mulhouse, s'est déroulée la soirée mettant en lumière des expériences réussies de femmes qui ont créé leur entreprise « Femmes entrepreneures sous les projecteurs ».

Grâce à tous les partenaires de la MEF Mulhouse Sud Alsace, d'Alsace Active, avec le soutien de m2A et de la Ville de Mulhouse et dans le cadre du Plan d'Action Régional en faveur de l'entrepreneuriat des femmes en Alsace, cette soirée a mobilisé les acteurs de l'emploi et de la création d'entreprise, du développement local, des demandeurs d'emplois, des salariés, des responsables d'entreprises, des associations locales ainsi que tous les citoyens intéressés.

L'objectif a été de mettre en exergue le parcours de femmes qui ont créé ou repris une entreprise et de noter la présence et l'efficacité des acteurs du réseau de la création/reprise d'entreprise sur le territoire de Mulhouse Sud-Alsace.

Ce ne sont pas moins de 10 femmes qui ont été mises à l'honneur lors de cet évènement, qui a profité à une trentaine de personnes dans le public.



ACTION 2.2 - Économie de proximité, commerce

Les objectifs de l'action

E-nov campus

Ligne numérique

Economie créative

Soutenir le développement de nouveaux projets

e-nov campus

- e-nov Campus, une association créée en 2011 avec l'aide de la MEF
- Action : pré-incubation
- But : soutenir les jeunes talents du numérique à structurer et à créer leur entreprise grâce à une aide financière sous forme de bourse
- La cinquième promotion avec 11 e-noveurs a vu le jour en octobre 2015 et est encore en place jusqu'au 30 juin 2016
- Le dispositif continue de monter en puissance avec 7 projets incubés



e·nov CAMPUS

La Ligne numérique

- Dédiée aux « geeks » des quartiers, ce dispositif dont c'est la seconde promotion vise à encourager la créativité de jeunes en difficultés, via l'outil numérique.
- Le constat fin 2015: sur le bassin de Mulhouse, 3657 jeunes de moins de 25 ans sont inscrits à Pôle emploi au 4ème trimestre 2015
- Cela représente en Alsace quelques 4000 jeunes de 16 ans et plus qui sortent du système scolaire chaque année sans diplôme ni qualification
- Le public cible: des jeunes en panne d'orientation au sein du cursus scolaire classique, et disposant d'un réel potentiel dans les technologies du numérique en raison de leurs parcours, de leurs expériences ou de leur motivation
- Cœur de cible : 16 à 25 ans
- 12 jeunes ont été retenus sur la promotion 2015-2016
- L'idée force : faire émerger les talents parmi les jeunes en difficulté, par le numérique, et les accompagner vers la réussite via une démarche citoyenne.
- Le principe : valoriser les participants à travers leur rôle dans notre société en devenant, ce sont les acteurs du changement. « Donner du sens à leur talent à travers une démarche citoyenne ».

A NOTER QUE CES DEUX PROJETS ONT ÉTÉ LABELLISÉS « GRANDE ÉCOLE DU NUMÉRIQUE » EN SEPTEMBRE 2015

Créativité et Territoires

CITÉ CITOYEN YA MOYEN!

La MEF a souhaité en 2015 promouvoir la créativité sur le territoire en organisant une manifestation avec l'association Créativité et Territoire le 26 novembre chez Motoco.

La démarche Créativité et Territoire vise tout au long de l'année:

- à mettre en relation les Territoires (et ce indépendamment de leur échelle) qui développent cette démarche, dans leurs périmètres
- à informer les Territoires qui manifestent une volonté de s'inscrire dans une telle démarche, des possibilités qui s'offrent à eux
- à soutenir la mise en œuvre d'une véritable Recherche-Développement dans ce domaine

Tous les ans a lieu une journée régionale de la plateforme nationale Créativité et Territoires (la dernière avait eu lieu à Strasbourg en 2014).

Cette plateforme a été imaginée au départ par l'Institut National du Développement Local, l'Espace Mendès France et l'Institut Atlantique d'Aménagement des Territoires Poitou-Charentes, auquel s'est joint depuis l'Institut Charles CROS, dans le but de créer un « point ressources » sur la problématique de la créativité et des territoires.

Les membres de la plateforme nationale souhaitent renouveler la journée à Strasbourg en 2015, nous les avons convaincu de la faire à Mulhouse.



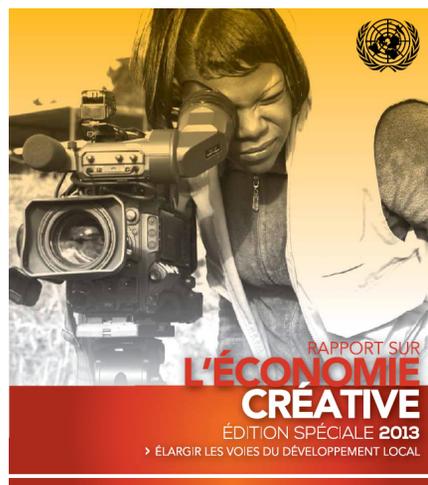
Quelques mots sur l'économie de la créativité

La mobilisation individuelle et collective, est-elle le secret d'un territoire créatif?

Les nouvelles formes de réseaux collaboratifs qui rendent les territoires créatifs sont-ils le vecteurs de développement économiques?

En matière d'emploi, elle offre une palette de nouveaux métiers.

Un nombre croissant de territoires (villes, quartiers, clusters) souhaitent attirer des industries créatives et leurs talents. Ces derniers sont présentés comme un vecteur de développement économique et de régénération urbaine. Ils contribuent à la création de richesses, d'emploi, d'attractivité, d'urbanité et même de cohésion sociale. Ils participent aussi à la construction d'une nouvelle identité territoriale.



La culture est un moteur du développement, lequel est tiré par la croissance de l'économie créative en général et par celle des industries culturelles et créatives en particulier, qui sont reconnues non seulement par leur valeur économique, mais aussi, de plus en plus, pour leur rôle dans la production de nouvelles idées ou technologies créatives ainsi que pour leur utilité sociale non monétaire.

Extrait du rapport sur l'économie créative de l'Unesco, disponible sur : <http://www.unesco.org/culture/pdf/creative-economy-report-2013-fr.pdf>

ACTION 2.3 - La commande publique et les clauses sociales

Les objectifs de l'action

Proposer une offre d'ingénierie de qualité à l'ensemble des acteurs

Donner l'opportunité aux publics en insertion de travailler en entreprise et d'aller vers l'emploi durable

Favoriser la généralisation des clauses sociales à l'ensemble de la commande publique

Construire une politique cohérente d'achat en tenant compte des nouvelles clauses environnementales, sociales et de responsabilité sociale des entreprises

Essaimer les clauses sociales auprès des maîtres d'ouvrage et des collectivités

Actions dans le cadre de l'ANRU

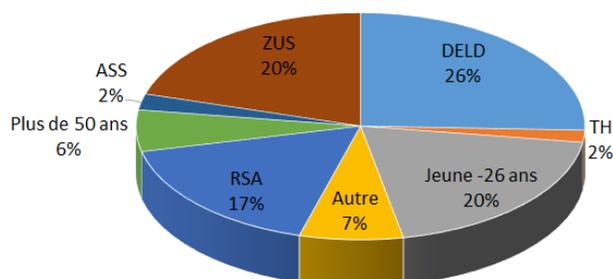
La MEF assure depuis le démarrage du Programme de Rénovation Urbaine (PRU) l'animation et le suivi des clauses sociales (maîtres d'ouvrage, entreprises, public). 2015 voit arriver la fin du plan ANRU 1, pour autant, nombre de maîtres d'ouvrage continuent de mettre des Clauses dans leurs marchés publics.

Les chiffres repères :

- Depuis le début du programme et à fin 2015, ce sont près de 604 000 heures d'insertion qui ont été réalisées pour près de 1 400 personnes et près de 2 000 contrats (une même personne peut avoir plusieurs contrats).
- Nombre de bénéficiaires en 2015 : 1 400 personnes depuis le début du dispositif dont 300 en 2015
- 83 000 heures réalisées en 2015 soit une hausse de plus de 20% par rapport à 2014

- Prise en compte des quartiers fragiles : 35% des personnes habitent en ZUS
- 102 personnes en QPV en 2015 représentant 27000 heures d'insertion
- 242 opérations/marchés enregistrés
- 20 maîtres d'ouvrage engagés
- 195 entreprises impliquées

Critères d'éligibilité des participants à la clause en 2015
(N.B : un participant peut cumuler plusieurs critères)



Actions dans le cadre de l'ANRU (suite)

Des outils sur mesure

Tout au long de l'avancement du programme ANRU, la MEF a développé une série d'outils collaboratifs qui ont permis de développer les clauses au-delà du PRU.

Les différents outils (techniques, communication...) sont téléchargeables sur le site de la MEF.

Une gouvernance adaptée

Les comités opérationnels de la Charte d'insertion animés par la Mission Renouvellement Urbain ont été mis en place depuis 2008.

Les objectifs:

- Faire un état des lieux régulier et apporter collectivement des réponses aux besoins détectés
- Améliorer la gestion du dispositif et des procédures entre acteurs
- Travailler sur la sensibilisation et l'accompagnement des entreprises

Le comité de la charte d'insertion s'est tenu deux fois en 2015 le 19 juin et le 9 octobre.

Actions hors ANRU

Du fait de la fin de l'ANRU, l'année 2015 a été marquée par le recours croissant à la clause d'insertion pour différents chantiers et projets de chantiers ne s'inscrivant pas dans le cadre du PRU. A ce jour, on comptabilise 66 767 heures d'insertion hors ANRU sur 78 000 heures totales (contre 53 866 heures en dehors du programme ANRU en 2015).

On voit donc que petit à petit, les chantiers clausés sortent de l'ANRU et que c'est bien la volonté des maîtres d'ouvrage de conserver des clauses d'insertion dans leurs marchés qui créent ces statistiques.

La globalisation

Mise en œuvre de la globalisation des heures d'insertion en 2015 :

La globalisation concerne des entreprises qui ont décroché plusieurs marchés avec des clauses sociales et qui veulent concentrer ces heures sur une même personne ou un même marché.

Le plus important est que les heures générées par le marché soient bien réalisées. Si la clause est réalisée sur un marché différent, on peut considérer que l'objectif a été rempli. Cela permet d'offrir des parcours d'insertion durables aux bénéficiaires et facilite la tâche de l'entreprise quelle que soit sa taille.

Mode d'emploi :

Afin de favoriser le parcours d'insertion des personnes recrutées par l'entreprise et pour faciliter la gestion de la clause par l'entreprise, à compter de l'attribution du marché et pendant l'exécution du marché, l'entreprise attributaire du marché peut solliciter, auprès du facilitateur, la globalisation des heures d'insertion au cas où elle serait attributaire d'un ou plusieurs autres marchés comportant une clause sociale d'insertion.

Cette demande de globalisation des heures d'insertion vise à permettre à l'entreprise, qui s'engage par ailleurs à réaliser l'ensemble des prestations liées aux marchés concernés, d'affecter la ou les personne(s) recrutée(s) dans le cadre des clauses, à la réalisation d'une seule des prestations prévues par les différents marchés.

En tout état de cause, cette demande doit être faite préalablement à la prise de poste du salarié et les heures d'insertion réalisées dans le délai d'exécution de chacun des marchés concernés, sont affectées, au niveau du décompte, à chacun des marchés concernés, à due proportion.

En résumé :

L'entreprise attributaire d'un lot a l'obligation de réaliser :

- tant d'heures d'insertion
- durant la période de l'opération
- avec une personne éligible à la clause d'insertion



BILAN DES ACTIONS « RÉGION » AVANT-PROPOS

Deux des trois actions financées par la Région apparaissent également dans les actions État : il s'agit de la promotion des clauses sociales et de la plateforme MODEL.

Nous nous focaliserons uniquement sur l'action spécifique à la Région, à savoir la mission d'animation des programmes locaux d'information et d'orientation.

Cité des Métiers / Service Public de l'Orientation

La MEF de Mulhouse assure une mission d'animation dans le cadre de la Cité des Métiers (CDM) et du Service Public de l'Orientation (SPO). La MEF est labellisée par arrêté préfectoral en date du 19 mars 2012

Le label « Cité Des Métiers » et le label « Orientation pour tous - Pôle information et orientation sur les formations et les métiers » sont attribués aux structures partenaires suivantes :

- Cap emploi
- La Chambre de Commerce et d'Industrie Sud Alsace Mulhouse
- Centre de Réadaptation de Mulhouse (CRM)
- CIAREM
- La Chambre de Métiers d'Alsace
- Les deux Centres d'Information et d'Orientation (CIO) de Mulhouse
- Espace & Développement
- FONGECIF Alsace
- L'ORIENTOSCOPE
- Les quatre agences Pôle emploi de Mulhouse
- Réagir Emploi Formation
- Sémaphore MSA
- Le Service d'Information et d'Orientation (SIO) de l'Université Haute-Alsace (UHA)



Les partenaires associés et impliqués (sans être labellisées SPO) sont par ailleurs :

- L'Agentur für Arbeit Freiburg
- La DIRECCTE Alsace
- L'ONISEP
- La Région Alsace

Et la MEF de Mulhouse dans son rôle de coordinateur du groupement .

En 2015, cinq comités opérationnels se sont réunis pour définir les axes de travail et organiser le travail sur le territoire : 9 janvier, 10 mars, 28 mai, 22 septembre et 03 décembre. L'objectif entre autre, était de préparer la Grande Rencontre des Opérateurs de la CDM de février 2016.

La professionnalisation des conseillers

La professionnalisation des conseillers a été unanimement retenue comme action prioritaire. Au total, cent conseillers ont participé aux divers ateliers thématiques mise en place par la MEF dans le cadre de la CDM et du SPO :

05/02/15 Agentur für Arbeit Fribourg	02/04/15 La réforme de la formation professionnelle	08/04/15 Le transfrontalier	28/05/15 Les SIAE	11/06/15 La MRS	24/09/15 Orientation et handicap	19/11/15 L'apprentissage	26/11/15 Le Service de Placement Transfrontalier
12 pers	23 pers	8 pers	17 pers	10 pers	10 pers	10 pers	10 pers

05/02/2015 Visite Arbeitsagentur de Fribourg

02/04/2015 La réforme de la formation professionnelle

08/04/2015 Ateliers de professionnalisation au salon Warum Nicht

28/05/2015 Les SIAE

11/06/2015 La MRS

24/09/2015 Orientation et handicap

19/11/2015 L'apprentissage DE / FR

26/11/2015 Le SPT – Service de Placement Transfrontalier + InfoBest (infos générales)

La MEF de Mulhouse veille au bon déroulement de ces ateliers en organisant des réunions de préparation pour les structures chargées de l'animation et en gérant les aspects logistiques.

A l'issue des ateliers thématiques, les participants remplissent un questionnaire de satisfaction et proposent d'autres sujets à aborder.

La MEF a participé à l'assemblée générale annuelle du réseau international des Cités des Métiers à Porto le 12 juin 2015.

Cité des Métiers de Porto



L'Agenda de l'orientation

EMPLOI-FORMATION – Alsace



Pour la quatrième année consécutive, la MEF a contribué à la réalisation d'un agenda de l'orientation qui recense toutes les manifestations liées à l'orientation organisées dans le Haut-Rhin.

Agenda de l'orientation

Un travail similaire a été réalisé dans le Bas-Rhin.



Pour la première fois, ces deux agendas sont disponibles uniquement en ligne via le lien suivant :

http://www.emploi-formation-alsace.org/agenda_de_l_orientation.html

Site Territorial Orientation CDM/SPO

Pour répondre au mieux aux attentes du public, la MEF a élaboré un site territorial :

<http://www.orientation-alsace.eu/mulhouse>

Il comporte une partie en libre accès pour le grand public et une partie en accès réservé, pour les structures membres de la CDM et du SPO. L'utilisateur y trouve des informations générales sur la démarche «CDM/SPO», les structures du réseau ainsi que des liens vers les sites web des structures. Un lien permet d'accéder directement à l'agenda de l'orientation.

Les professionnels quant à eux ont accès au programme complet des ateliers thématiques et peuvent s'inscrire en ligne. Un agenda partagé présente les prochaines réunions professionnelles, réunions des groupes de travail, comités opérationnels et stratégiques et autres rendez-vous du réseau de l'orientation. Une boîte à outils permet de consulter tous les comptes rendus.

En 2015, nous avons travaillé sur la professionnalisation des conseillers et l'approfondissement de la collaboration entre structures en planifiant une grande rencontre de l'ensemble des conseillers sur le territoire. Cette grande rencontre a été différée au 25 février 2016, pour des contraintes d'agenda.

The screenshot shows the website interface for 'la cité des Métiers' in Mulhouse. The header includes the site name and navigation links: 'L'AGENDA DE L'ORIENTATION', 'RÉSEAUX SOCIAUX', and 'ACCÈS PROFESSIONNEL'. A secondary navigation bar lists: 'ACCUEIL', 'LA CDM', 'QUI PEUT M'AIDER?', 'CALENDRIER', 'PROFESSIONNALISATION', 'GROUPES DE TRAVAIL', and 'BOITE A OUTILS'. The main content area features a large banner for 'LA CITÉ DES MÉTIERS' with a map of the Mulhouse region and a video titled 'Le métier d'inf...'. Below the banner are three sections: 'QUI PEUT M'AIDER ? dans le Haut-Rhin', 'CARTE INTERACTIVE de la région Mulhousienne', and 'LIENS UTILES'. The footer contains the text: 'La cité des Métiers de la région Mulhousienne vous accueille'.

Portail régional de l'orientation

En parallèle, la MEF s'est vue confier la mission, dans le cadre de la mise en œuvre du futur SPRO, de réaliser le portail régional de l'orientation :

<http://www.orientation-alsace.eu>

L'objectif de ce portail est de faciliter, accélérer l'accès à l'information d'une structure.

L'utilisateur doit pouvoir trouver le bon interlocuteur aisément. Le portail donne accès aux différents partenaires de l'orientation de la Région Alsace.

BILAN DES ACTIONS « m2A » AVANT-PROPOS

De nombreuses actions de notre bilan « État » concernent également « m2A » dans une mobilisation transverse des financements de la MEF.

Une action en particulier reste fléchée « m2A » en 2015 :

Le soutien à l'Espace multimédia de SEMAPHORE MSA dont l'activité croît d'année en année et correspond aujourd'hui plus que jamais à un besoin important de lutter contre la fracture numérique et l'illectronisme*.

* *L'illectronisme, grande cause nationale 2013, est le fait de ne pas savoir lire et écrire correctement. L'illectronisme est un phénomène voisin, appliqué aux nouvelles technologies : il désigne l'incapacité à se servir et à exploiter des ressources numériques, et notamment les services web tels que l'e-administration (impôts, Pôle Emploi, allocations, etc.) ou les achats sur Internet. Selon le ministère de la Recherche et de l'Économie Numérique, la France compterait 15% « d'illectronnés », soit environ 10 millions de citoyens.*

Espace Multimédia, Cyber-base® Emploi

L'Espace Multimédia porté par Sémaphore Mulhouse Sud Alsace, labellisé Cyber-base® Emploi, est un lieu d'accueil pour tous les publics et a pour vocation de réduire les inégalités dans l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication. C'est un lieu qui favorise l'échange et la communication intergénérationnelle au travers d'Internet et du Numérique.

Avec son Label Cyber-base® Emploi, l'Espace Multimédia vise à réduire la « fracture numérique ». C'est-à-dire de permettre au public de mobiliser en autonomie assistée les outils numériques nécessaires à son quotidien. D'une part les organisations (entreprises, administrations, collectivités...) dématérialisent leur activité : chacune avec sa logique, son serveur et des outils spécifiques (formulaires ou achats en ligne...). D'autre part les outils numériques se développent et sont de plus en plus variés et performants.

En conséquence, il est de plus en plus complexe pour le public de s'y reconnaître. Chaque utilisateur de l'outil numérique développe son expertise personnelle au gré des manipulations sur les outils à sa disposition (PC fixe, portable, tablette). Forcément, les plus démunis – que ce soit financièrement ou par déficit de connaissance de l'utilisation de ces outils - sont marginalisés. Ils ont recours à l'Espace Multimédia pour réduire cette « fracture ».

Avec l'appui de 3 animateurs multimédia, d'un agent d'accueil et d'un volontaire en Service Civique, l'Espace Multimédia apporte un appui à ses usagers. Nous mettons à leur disposition 12 postes informatiques dédiés à l'accueil individuel, 16 postes dédiés à l'accueil collectif et 3 tablettes numériques.

Il permet à ceux qui le souhaitent, jeunes, adultes et seniors, d'accéder à un ensemble de services : en 2015, l'Espace Multimédia a accueilli 15 153 visiteurs, soit une moyenne de 59 personnes pour chacun de nos 258 jours d'ouverture.

L'Espace Multimédia a comptabilisé 13 860 passages en 2015 sur le flux des 12 PC mis à disposition sans rdv. Cette activité principale de l'Espace Multimédia s'appuie majoritairement sur la recherche d'emploi. Elle est la principale source de ces visites : 41% de recherche d'emploi, 40% de création ou mise à jour de CV, 19% seulement de recherche personnalisée sur Internet. Les usagers peuvent compter sur le soutien technique d'un animateur multimédia en cas de difficulté.

Les animateurs multimédias développent des ateliers collectifs de sensibilisation ou de découverte qui ont généré 1 105 passages. Une pédagogie adaptée vise à faire découvrir des outils multimédias, des programmes, des sites Internet. L'Espace Multimédia vise trois types de population :

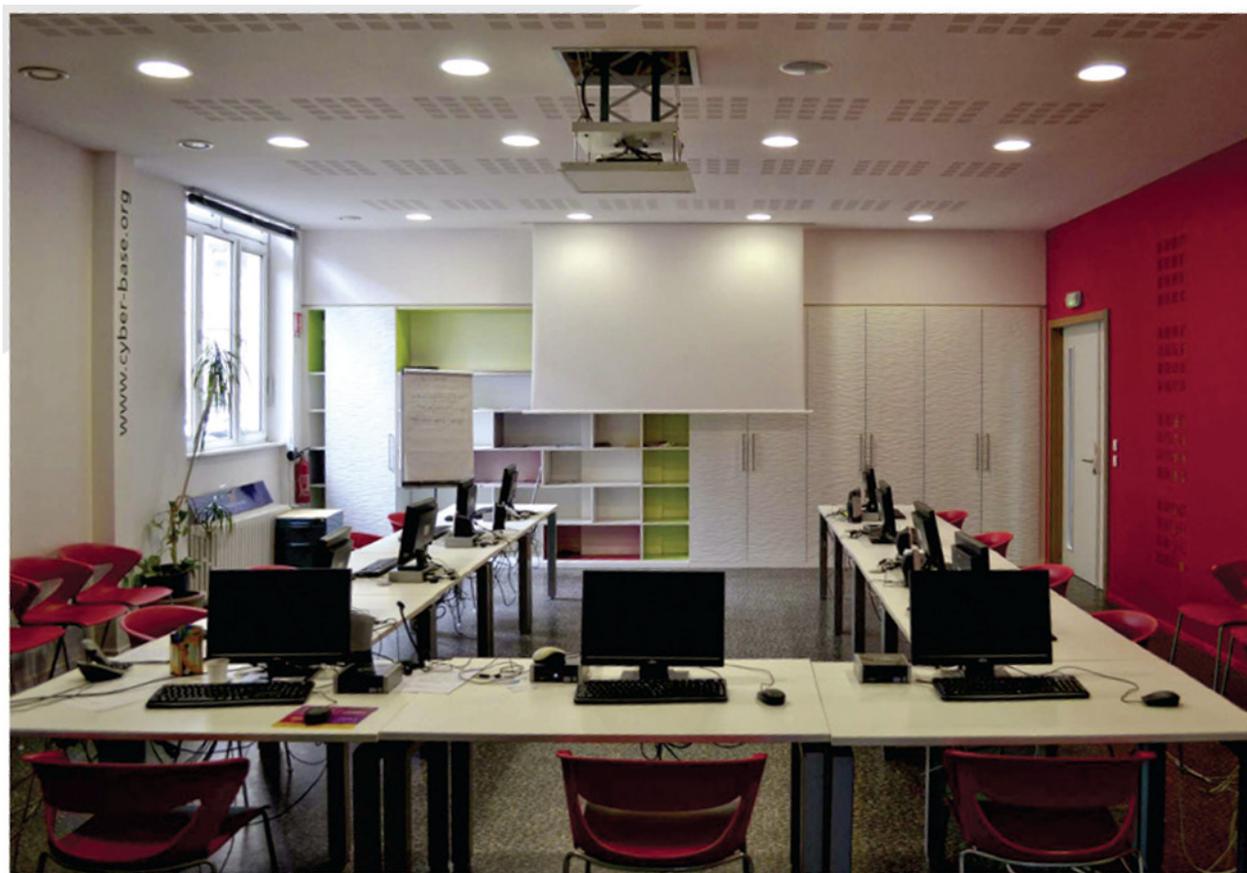
- ➔ Les demandeurs d'emploi (47% du flux) au travers de deux activités : des ateliers de réalisation de CV et de lettre de motivation ainsi que des ateliers de recherche d'emploi et de création d'espace personnel sur le site Pôle Emploi.
- ➔ Les personnes en situation de handicap (38% du flux).
- ➔ Des enfants du périscolaire orientés par les Centres sociaux (15% du flux)

L'activité d'animateur multimédia requiert un travail de veille active pour rester dans la course des innovations, et être en capacité de répondre aux sollicitations du public. Les animateurs ont informés 188 personnes au cours des 178 initiations qu'ils ont dispensées. Il s'agit principalement de réponse à des questions techniques posées majoritairement par des seniors (77% de personnes de plus de 61 ans) qui viennent d'acquérir de nouveaux outils multimédias, dont ils ne maîtrisent pas le fonctionnement.

Des forums spécifiques ont également été montés plusieurs fois dans l'année : l'un autour de l'E-Reputation en recherche d'emploi et l'autre sur « Comment choisir sa tablette ou son smartphone »

En 2015, l'Espace Multimédia a compté 1 911 nouveaux utilisateurs.

La grande salle informatique (12 postes) de l'Espace Multimédia



BILAN DES ACTIONS « FSE » AVANT-PROPOS

Particularité de l'année 2015 : Clôture de la programmation FSE 2007-2013 et lancement de la nouvelle programmation 2014-2020

Année 2015 : le 25 septembre 2015 signature de la convention de subvention globale FSE.

Mise en oeuvre du programme Opérationnel National 2014-2020 « Emploi et Inclusion en métropole ». Le montant conventionné pour la période 2014-2016 est de 5 799 432 euros cofinancé à hauteur de 2 899 716 euros par le FSE.

Plusieurs dispositifs conventionnés (montant FSE) :

- Dispositif 1 : 188 000 euros
Axe 2: gestion prévisionnelle territoriale des emplois et compétences
- Dispositif 2 : 2 282 000 euros
Axe 3 : Plie
- Dispositif 3 : 170 879 euros
Axe 3 : autres actions d'accompagnement ou mobilisées dans le cadre d'un accompagnement socio-professionnel hors Plie
- Dispositif 4 : 54 000 euros
Axe 3 : mise en œuvre de la clause d'insertion
- Dispositif 5 : 150 000 euros
Axe 3 : animation du Plie
- Dispositif 6 : 54 837 euros
Axe 4 : assistance technique

Il y a de nouvelles règles d'éligibilité liées au financement des opérations FSE et de nouvelles règles concernant les contrôles des opérations FSE.



UNION EUROPÉENNE

Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

Le plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie)



Points forts de l'année 2015 :

Mise en place de 3 groupes de travail pour améliorer l'accompagnement des participants Plie :

- Groupe de travail « employabilité des séniors »
- Groupe de travail « formation savoir de base et apprentissage de la langue française »
- Groupe de travail « Gestion de la base partenaires entreprises dans le logiciel ABC ViEision »

Mise en relation entreprise/participants :

- IKEA : Le PLIE était associé au recrutement grand nombre organisé par Pôle emploi pour l'ouverture du magasin IKEA en juillet 2015.
3700 personnes ont été convoquées, dont environ 600 étaient suivies par un référent Plie.
Sur les 600, 43 personnes ont passées l'entretien d'embauche et 8 ont été recrutées.
- PSA : 5ème groupe d'insertion en 2015. Pour rappel, le partenariat a démarré en juin 2013 avec un groupe et trois groupes en 2014.

Développement des partenariats entre autre avec RAS Intérim, DSHA, le réseau APA, l'AFPA

Déploiement des activités d'accompagnements Plie

- Professionnalisation des référents : réunions mensuelles—rencontre avec des opérateurs de santé ou d'emploi, visite d'entreprises,
- Immersion des référents Plie chez Pôle emploi dans les 4 agences du bassin. L'objectif : mieux se connaître.

Maintien des activités permettant la levée des freins (sophrologie, mobilité géographique)

Nouveaux partenariats :

- Signature d'une convention de partenariat REUNICA MEF/Plie : Fonds d'aide individuel à la mobilité et mise en place d'ateliers « mobilité » en lien avec l'association Mobilité pour l'Emploi.

Renouvellement :

- Convention de partenariat avec le CD 68 : pour l'accompagnement des publics allocataires du rSa financé par le Conseil Départemental 68
- Convention avec Pole emploi : pour l'accompagnement des publics éloignés de l'emploi à raison de 300 intégrations par an.

Rappel des accompagnements PLIE réalisés pour la période 2015 :

2 969 personnes dont 1 375 Femmes (46,31 %)

806 personnes ont quitté le dispositif dont 386 sorties à l'emploi ou à une qualification

Période 2012 / 2016 : les objectifs de sorties positives du Plie sont de 250 par an

Sur le protocole du PLIE, 50% des sorties totales doivent être positives (emploi ou qualification)

Les sorties du dispositif Plie

	Sorties 2013	Sorties 2014	Sorties 2015
Positives	341	367	386
- Dont formation	71	71	70
- Dont Emploi	248	270	316
- Dont Création d'entreprise	21	26	42
Sorties Autres	480	517	420
- Dont changement de dispositif	127	131	114
Total	821	884	806

10 premiers types d'emplois occupés

Parmi les 10 principaux types d'emplois occupés, l'activité « nettoyage de locaux » reste un vivier important d'emploi, et les sorties sont constantes entre 2014 et 2015 après avoir accusé une baisse entre 2013 et 2014

Ces postes restent à majorité occupés par des femmes.

En 2015, les types d'emploi liés à l'activité d'assemblage mécanique, conduites d'installation automatisée maintiennent leur 2ème place.

Cet indicateur semble confirmer une légère reprise de l'emploi dans le monde industriel depuis 2014

Le personnel de cuisine passe de la 7ème à la 10ème place depuis 2014 et encore en 2015.

Les sorties emplois liées à la vente en habillement et accessoires qui diminuaient entre 2013 et 2014, ont disparus des 10 premiers types d'emplois occupés ainsi que les métiers liés à l'industrie de restauration, et de personnel de salle. Cependant, les types d'emplois occupés dans la vente d'objets de décoration et de mise en rayon libre service sont apparus.

Ce nouveau phénomène tendrait à indiquer une légère reprise des emplois dans le secteur de la grande distribution.

Les recrutements pour des emplois occupés dans le secteur de l'assistance aux adultes se maintiennent à leur niveau de 2014.

Un nouveau secteur d'emploi apparaît en 2015, celui de la sécurité et surveillance privée.

L'année 2015 est marquée par une légère reprise de l'emploi pour les publics précarisés du Plie.

Le nombre de sorties positives est en stabilité par rapport à 2014 a dépassé celui des 2 années précédentes.

La durée moyenne de parcours du dispositif pour l'année 2015 est de 32,27 mois.

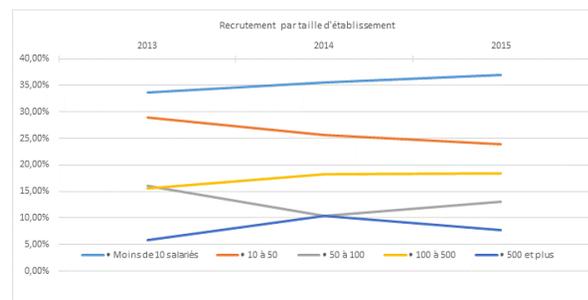
Type d'employeurs

Par rapport à 2014, les entreprises du secteur marchand restent stables alors que les recrutements en secteurs associatifs ou publics ont augmenté pour dépasser celui de 2013. Cependant, le secteur marchand représente 94 % des recrutements.

Taille des entreprises

Les entreprises de -10 salariés continuent d'être un secteur de recrutement en augmentation.

Ainsi que celles dont la taille est comprise entre 50 et 100 salariés.



Types de contrats conclus

Le recours au CDI évolue positivement entre 2014 et 2015 alors que la création d'entreprise sous statut auto-entrepreneur diminue.

L'intérim continue son évolution positive entre 2014 et 2015 alors que le recours au CDD qui reste majoritaire a tendance à diminuer.

Types de contrats conclus	2013	2014	2015
• CDI	95	79	81
• CDD 6 mois et +	123	136	125
• Création d'entreprise - auto emploi	21	24	12
• Intérim	30	55	60

Les résultats comptables de l'exercice 2015 – la MEF

Le compte de fonctionnement et de résultats de l'exercice 2015 comprend :

1. EN RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

- les subventions de fonctionnement reçues ou à recevoir de l'État au titre de la Maison de l'emploi :	335 400,00 €
de l'État (GPECT)	54 750,00 €
du Fonds social européen :	1 199 223,65 €
de la Région Alsace :	50 000,00 €
des collectivités locales :	376 626,00 €
d'autres subventions de fonctionnement	33 377,00 €
- les autres produits et reprises de provisions autres produits et transferts de charges :	39 866,88 €
aides à la formation :	365,41 €
- les produits financiers intérêts et produits assimilés :	14 633,13 €
Pour un total général de produits de :	2 104 242,07 €

2. EN CHARGES DE FONCTIONNEMENT :

- les aides accordées ou à accorder aux opérateurs de La MEF Mulhouse Sud Alsace :	257 327,55 €
Mulhouse Terre des Nouveaux possibles :	3 301,28 €
Fonds social européen (FSE) (conventions) :	961 626,40 €
FSE (informatique, opérations...) :	48 621,59 €
FSE (régularisations des subventions N-1) :	0,00 €
FSE (contrôle qualité gestion) :	7 777,50 €
subventions à définir et à accorder :	103 591,36 €
- les frais de fonctionnement de l'association :	717 231,92 €
- les charges exceptionnelles :	1 428,47 €
- l'impôt sur les sociétés :	3 336,00 €
Pour un total général de charges de :	2 104 242,07 €



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



Région **ALSACE**
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE





ANTICIPER LES MUTATIONS ÉCONOMIQUES

DÉVELOPPER L'EMPLOI LOCAL

ORIENTER

